

Rencontres de la Transmission Reprise - 20.11.23

Selon les chiffres de l'Observatoire BPCE, la démographie des chefs d'entreprise est alarmante : 25 % des dirigeants ont plus de 60 ans en France (contre 15% en 2005) et 11 % ont plus de 66 ans. L'estimation du nombre d'entreprises à céder dans les 10 prochaines années est de 700 000 entreprises.

Le Gers fait partie des sept départements français où la situation est la plus critique : 17% des dirigeants gersois de sociétés inscrites au RCS ont plus de 65 ans.

Dans le Gers, on recense au BODACC en moyenne 80 cessions de fonds de commerce /an avec une moyenne de 178 K€ de valeur de fonds en 2023.

En plus des facteurs démographiques, la transmission est freinée par le manque d'anticipation de la part des cédants. Transmettre est un processus long, notamment dans les TPE où le lien entre le dirigeant et l'entreprise est très fort et où il faut organiser la transmission d'un savoir-faire, d'un réseau et d'une clientèle qui dépendent le plus souvent du chef d'entreprise lui-même.

Certaines entreprises sont donc cédées trop tardivement, ou ne sont pas cédées du tout.

On comprend pourquoi les acteurs de l'accompagnement des entreprises font de la transmission reprise une priorité. C'est un enjeu majeur pour le maintien du tissu économique local et de l'emploi. Faute de repreneur, le territoire peut perdre des savoir-faire, des emplois, de la compétitivité.

La transmission/reprise est une **priorité** pour la CCI du GERS qui est présente pour conseiller cédants et repreneurs :

- en sensibilisant et accompagnant les cédants dans ce long processus
- en œuvrant à la mise en relation des offres et des demandes via notamment le site www.transetreprise.com
- en étudiant la viabilité des projets de reprise
- en informant le repreneur sur les formules de reprises possibles, les possibilités de financement ou d'aides

Le temps fort de cette fin d'année aura lieu le **20 novembre** à la CMA à Pavie, avec les **Rencontres de la Transmission Reprise**, coorganisées par la CCI, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture dans le cadre du Plan Entreprendre Occitanie piloté par la Région et animé par Ad'Occ.

Au cours de la matinée, des **experts de la transmission / reprise** seront à la disposition des chefs d'entreprises cédants et des candidats à la reprise pour les conseiller, les guider et les orienter.

Le programme sera le suivant :

- 8h 45 - 9 h 00 : Accueil - café
- 9 h 00 : Conférence inaugurale : Financer son projet de reprise d'entreprise en milieu rural (témoignages)
- 10 h 00 - 13 h 00 : Rendez-vous Experts avec vos Conseillers Chambre de Commerce et d'Industrie/Chambre de Métiers et de l'Artisanat/Chambre d'Agriculture, Experts-comptables, Notaires, Avocats, Banques et les structures partenaires
- 13 h 00 : Clôture des Rencontres

C'est important pour l'économie du département que nous nous mobilisions tous sur ces **enjeux de la transmission-reprise**. Nos trois chambres consulaires encouragent les cédants ou candidats à la reprise à venir rencontrer en toute confidentialité nos conseillers et nos partenaires experts afin de mieux appréhender et préparer leur projet.

Inscription : [lien](#)